



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive restreinte Pv du 29 septembre 2021

Présents : Yvan Cueff, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff.

1- Réserves – Litiges :

- **Match de Coupe du Conseil Départemental Brest Fc Bergot1 – Coat Méal As 1 du 19 septembre 2021**
L'arbitre officiel s'est présenté sans son Pass sanitaire.

Etaient présents :

Madame Julie CAUJAN	Présidente du FC Bergot
Madame Josseline MAZE	Secrétaire du FC Bergot
Monsieur André MARC	Secrétaire AS Coat-Méal
Monsieur David LE QUELLEC	Capitaine AS Coat-Méal

Après avoir entendu les 4 personnes en présence, la Commission constate que :

- l'arbitre de la rencontre s'étant vu à juste titre refuser l'entrée du stade faute de Pas sanitaire, les deux clubs n'ont pu présenter d'arbitre bénévole pour diriger la rencontre.
- d'un commun accord, les deux clubs ont convenu de jouer un match amical et de ne pas compléter la FMI.

En conséquence, la Commission donne match perdu par pénalité aux deux équipes et les reverse en Coupe de District pour le prochain tour.

La Commission rappelle également que, en l'absence d'arbitre officiel en coupe comme en championnat, un arbitre bénévole doit être présenté par chaque équipe. Un tirage au sort désignera celui qui dirigera la rencontre. A noter cependant que, si un arbitre officiel est présent sur le stade, celui-ci est prioritaire pour officier.

Le Vice-Président de la Commission Sportive

Jean-Yves LE DROFF